

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

Budget 2022

Me Patrice F. Guay

Directeur de service et avocat en chef de la Ville

Service des affaires juridiques

Date : 7 janvier 2022

Liste des acronymes

- SAJ : Service des affaires juridiques
- DAC : Direction des affaires civiles
- DPPC : Direction des poursuites pénales et criminelles
- DPS : Direction des projets spéciaux, soutien général et services à la clientèle

Mission

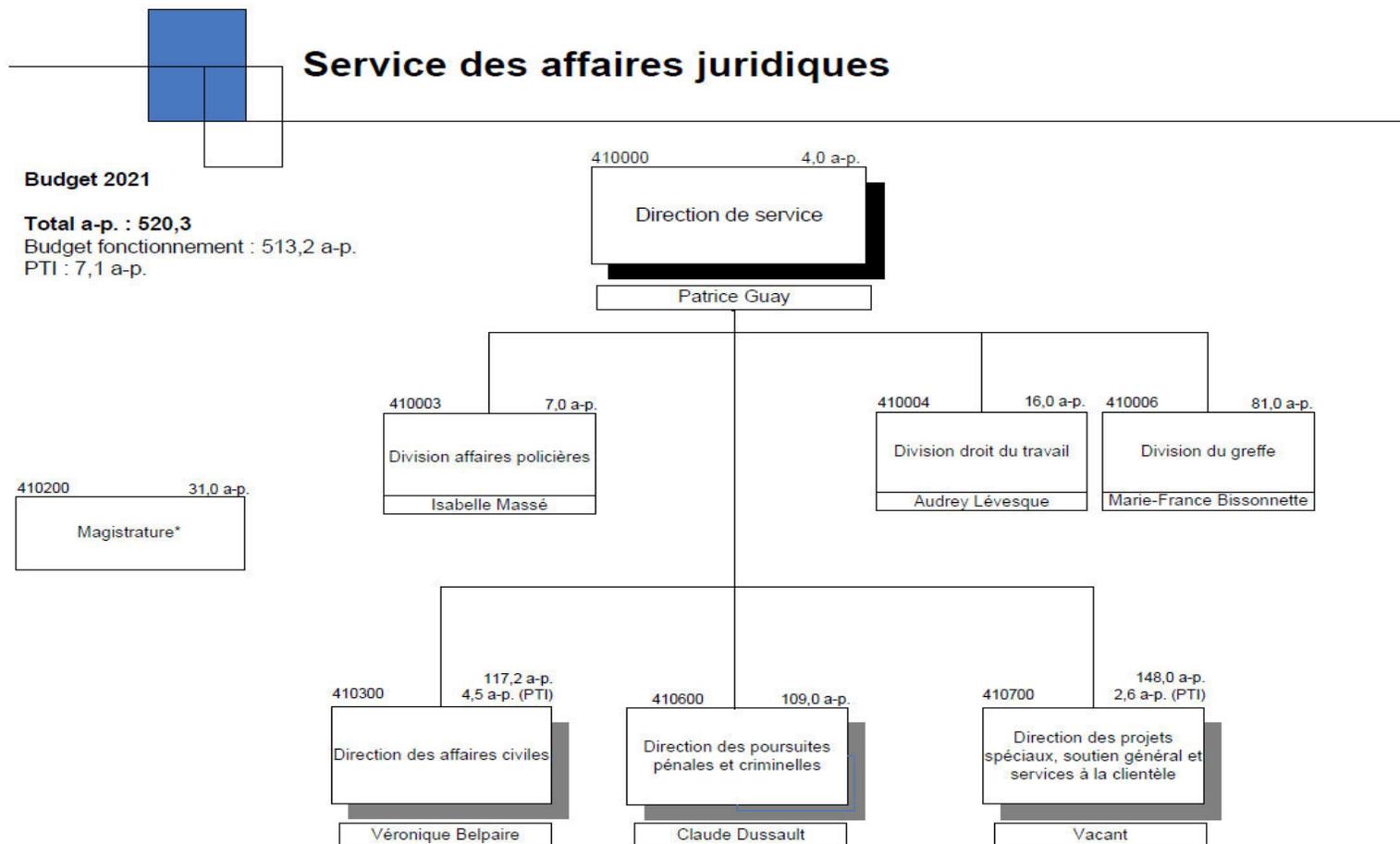
Le Service des affaires juridiques a principalement trois grandes missions :

- Pourvoir aux besoins d'accompagnement et de représentation juridique des diverses autorités administratives de la Ville (services centraux et arrondissements), y compris la gestion des réclamations;
- Assurer la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM), de Sa Majesté la Reine dans les dossiers traités par la cour municipale en matières pénale et criminelle relevant de sa compétence et du Bureau du taxi de Montréal (BTM);
- Assurer les services d'une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d'offrir une justice de proximité à l'ensemble des justiciables de l'agglomération de Montréal.

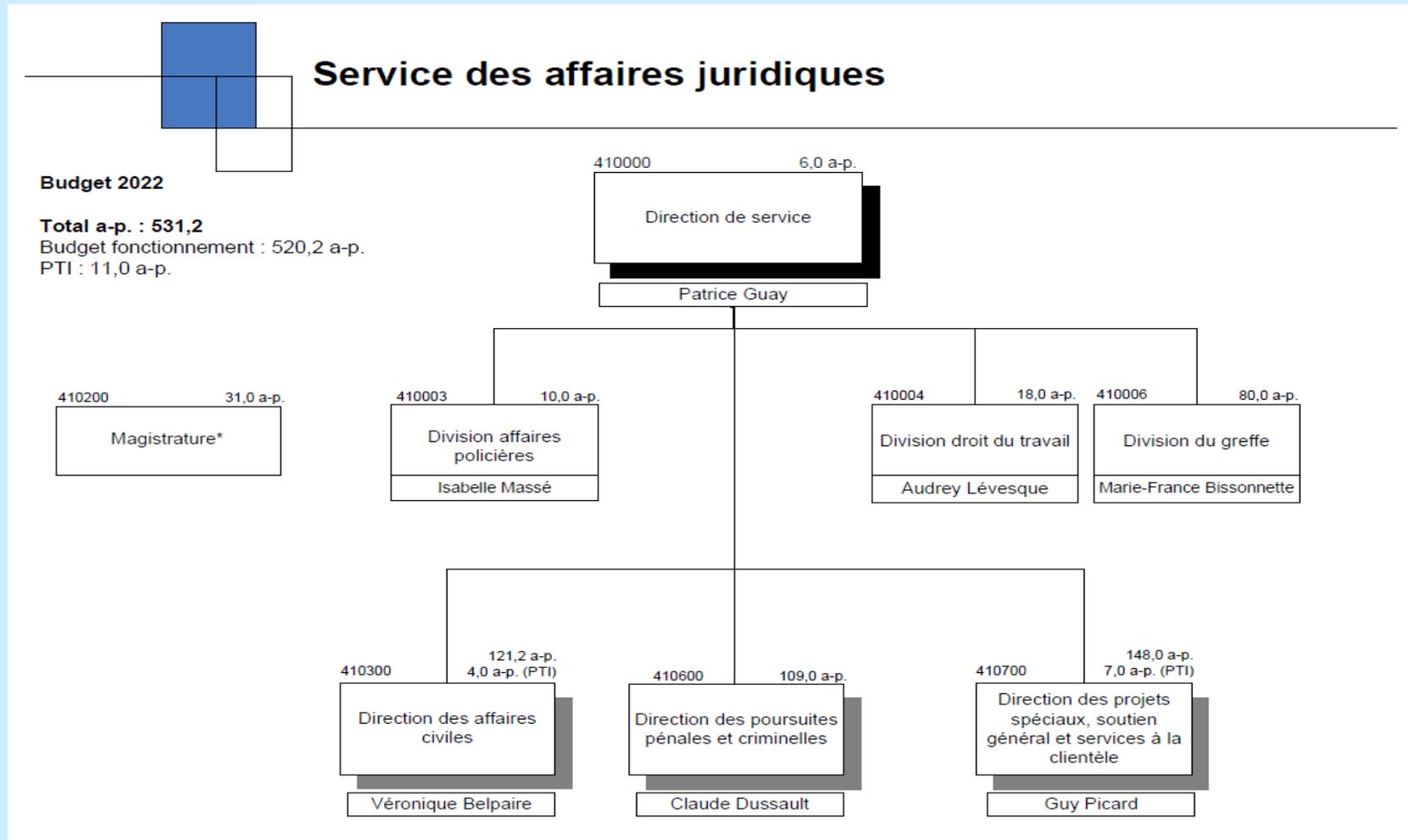
Champs d'action :

- Assistance-conseil juridique de la Ville;
- Rédaction de règlements municipaux et de contrats;
- Représentation devant les tribunaux de droit commun et divers tribunaux administratifs;
- Procureur de la poursuite en matières pénale et criminelle;
- Administration des programmes sociaux;
- Gestion de la cour municipale.

Organigramme 2021



Organigramme 2022



Faits saillants 2021 et impacts

- Création de la nouvelle Direction des projets spéciaux, soutien général et services à la clientèle (DPS);
- Revue des rôles et responsabilités en prévision des travaux d'implantation de la cour numérique et finalisation du processus d'octroi du contrat à cette fin;
- Consolidation des indicateurs de gestion;
- Gestion proactive de la reprise des activités de la cour municipale dans le contexte de la pandémie; Intégration de technologie de visioconférence en salles d'audience (Montréal 2030);
- Consolidation des outils de diffusion d'informations avec les unités partenaires et le public (Montréal 2030);
- Consolidation et développement de diverses divisions spécialisées de la Direction des affaires civiles, de la Division des affaires policières et de la Division du droit du travail.

Budget de fonctionnement 2022

Plan de la présentation

- Objectifs et réalisations 2021 (page 9)
- Indicateurs REMC (pages 10 et 11)
- Indicateurs du service ou de l'organisme (pages 12 à 17)
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail (page 18)
- Évolution budgétaire 2021 (pages 19 et 20)
- Objectifs 2022 (page 21)
- Budget 2022 (pages 22 à 26)
 - Principaux écarts 2022 vs 2021
 - Revenus et dépenses par objets
 - Dépenses par catégories d'emplois
 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois
- Période de questions

Objectifs et réalisations 2021

Objectif 1 : Création d'une nouvelle direction au sein du Service.

- Nomination d'un nouveau directeur (DPS), M. Guy Picard, et d'une nouvelle cheffe de division, Me Manon Lemay (Services à la clientèle - DPS);
- Consolidation des outils d'évaluation de la performance des services à la clientèle (téléphonie et délais d'attente).

Objectif 2 : Revue des rôles et responsabilités en prévision des travaux d'implantation de la cour numérique.

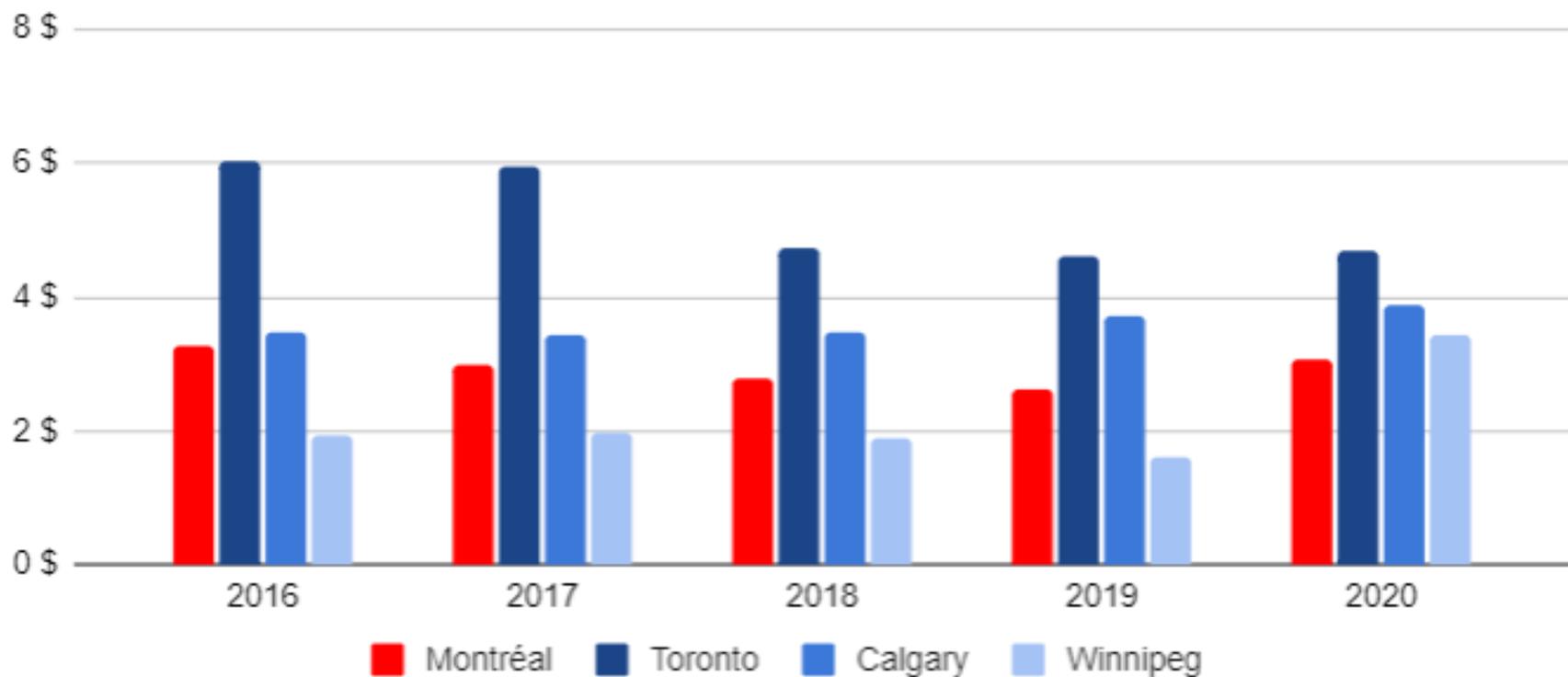
- Consolidation de la Division soutien et processus (DPS) et nomination d'une nouvelle cheffe de division, Mme Lise Bélanger;
- Implantation de la gouvernance du projet de transformation organisationnelle du fonctionnement de la cour municipale.

Objectif 3 : Consolidation et développement des divisions spécialisées de la DAC, de la Division des affaires policières et de la Division du droit du travail.

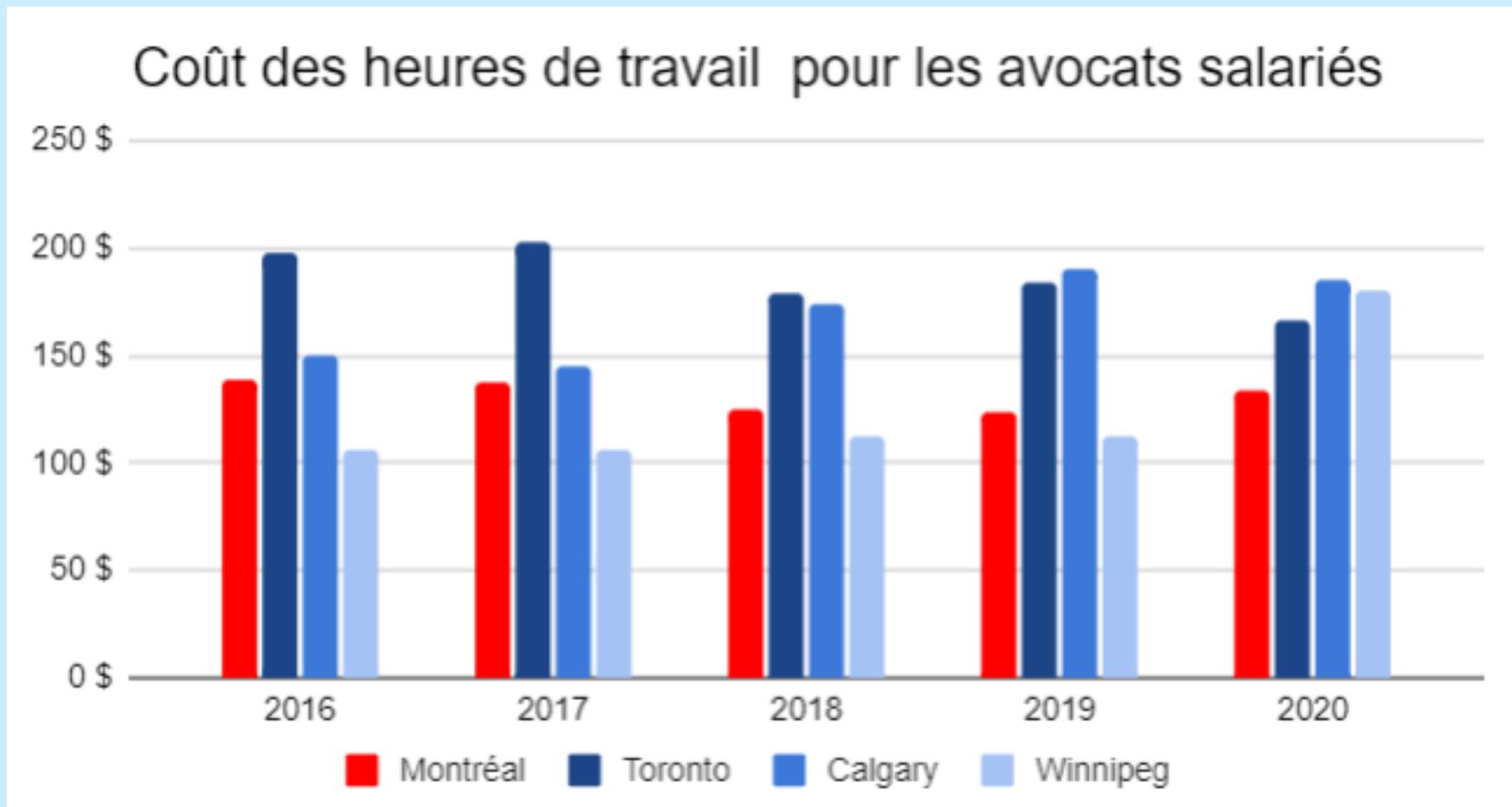
- Accompagnements dédiés de juristes pour des projets spéciaux et circonstances particulières (notamment : REM, droit de préemption, mise en œuvre des décrets adoptés en application de la Loi sur la santé publique, SRB Pie IX, chantiers d'envergure);
- Innombrables interventions, opinions, procès, procédures, formations offertes, publications.

Indicateurs REMC

Coût des frais juridiques internes sur 1 000\$ des dépenses municipales en immobilisations et capital



Indicateurs REMC



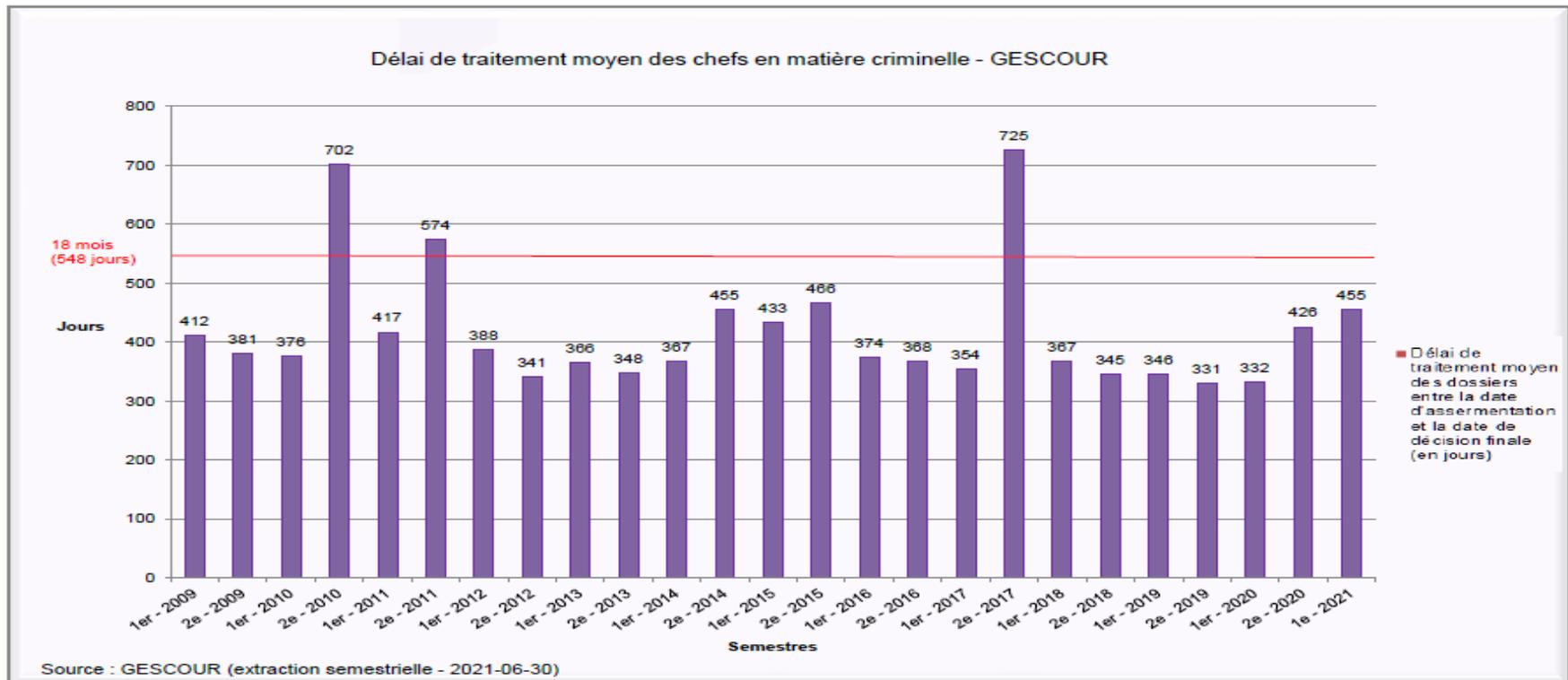
Liste des indicateurs suivis régulièrement

- ▶ Ensemble des statistiques liés aux activités de la cour municipale de Montréal, notamment :
 - Délais d'audition des dossiers en matières criminelle et pénale;
 - Nombre de dossiers pénaux par défaut en attente de jugement;
 - Divers statistiques d'utilisation des ressources de la cour;
 - Données financières liées aux activités de recouvrement (percepteur des amendes).

- ▶ Ensemble des statistiques liés aux mandats confiés aux juristes et analystes, notamment :
 - Nombre de dossiers, cycles de vie des dossiers et délais de fermeture;
 - Nombre de réclamations (Bureau des réclamations);
 - Évolutions des coûts des mandats externes.

Indicateurs du SAJ - Suite

Délai de traitement en matière criminelle - avec décision finale
1 janvier 2009 au 30 juin 2021

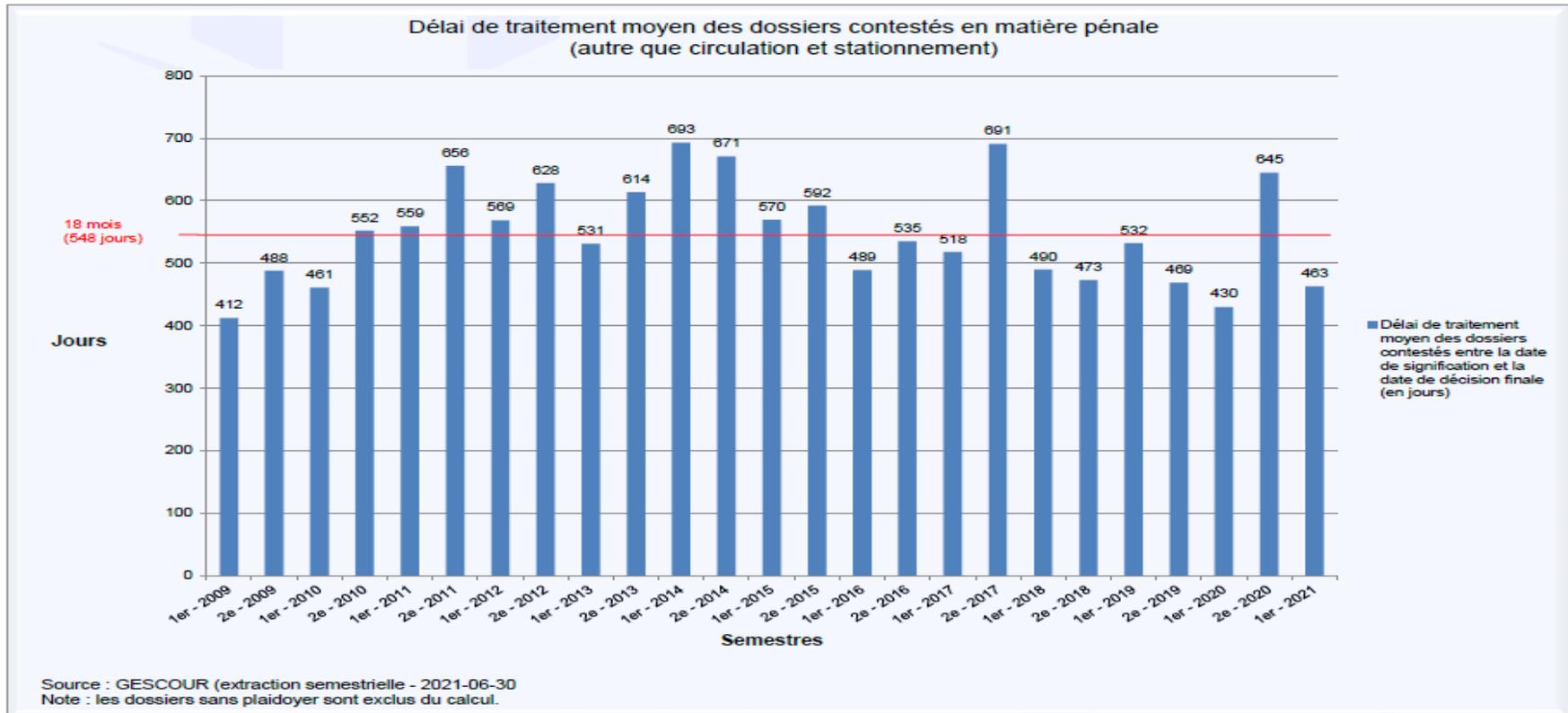


Au 1e semestre 2021 :

- ◊ **Augmentation de 29 jours** du délai de traitement moyen des chefs d'infraction (455 jours - 15 mois). La médiane est de 408 jours de traitement.
- ◊ **Augmentation du nombre de chefs d'infraction qui ont eu une décision finale, soit 8220 chefs comparativement à 4987 au même semestre en 2020.**

Indicateurs du SAJ - Suite

**Délai de traitement en matière pénale (autre que circulation et stationnement) - avec décision finale
1 janvier 2009 au 30 juin 2021**

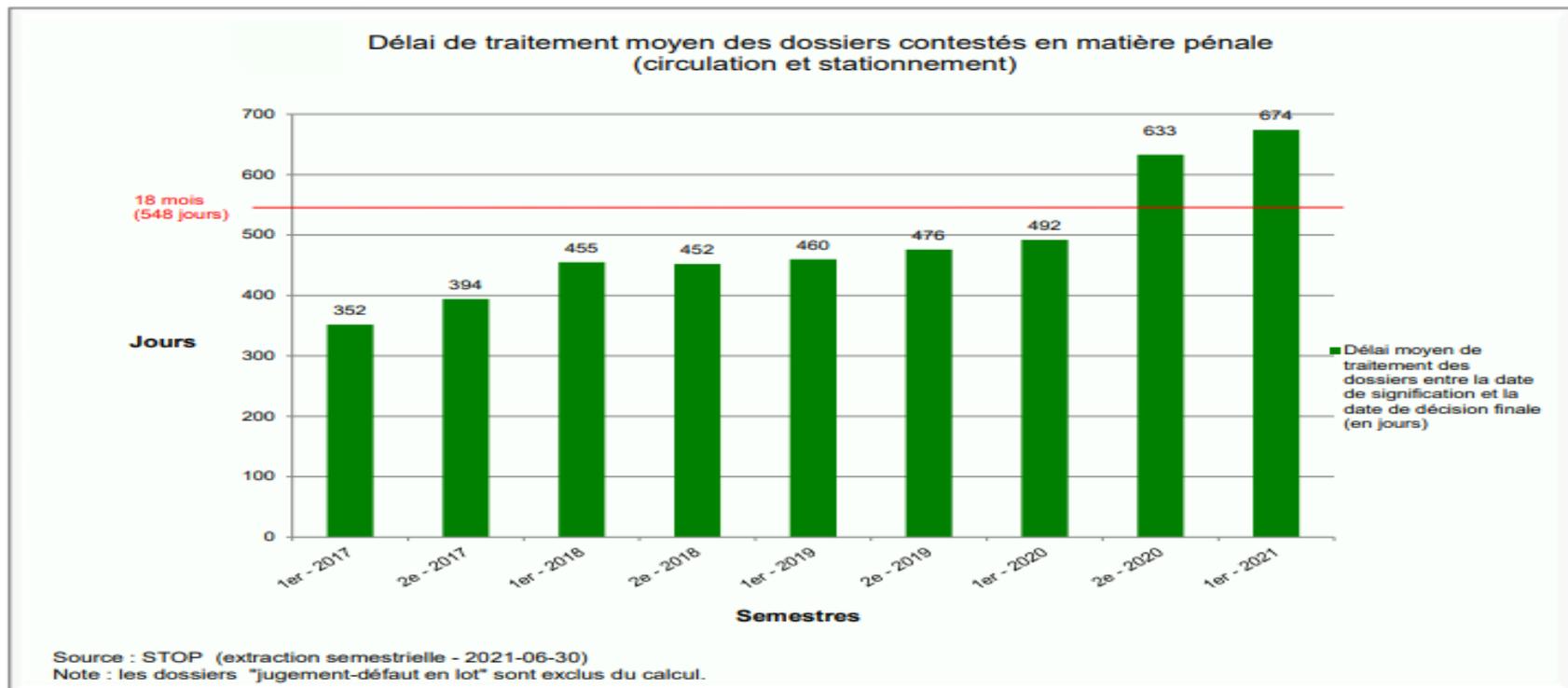


Au 1er semestre 2021 :

- Diminution de 182 jours du délai de traitement moyen des dossiers (463 jours - 15 mois).
La médiane est de 453 jours de traitement.
- 4145 dossiers ont eu une décision finale comparativement à 2044 au même semestre en

Indicateurs du SAJ - Suite

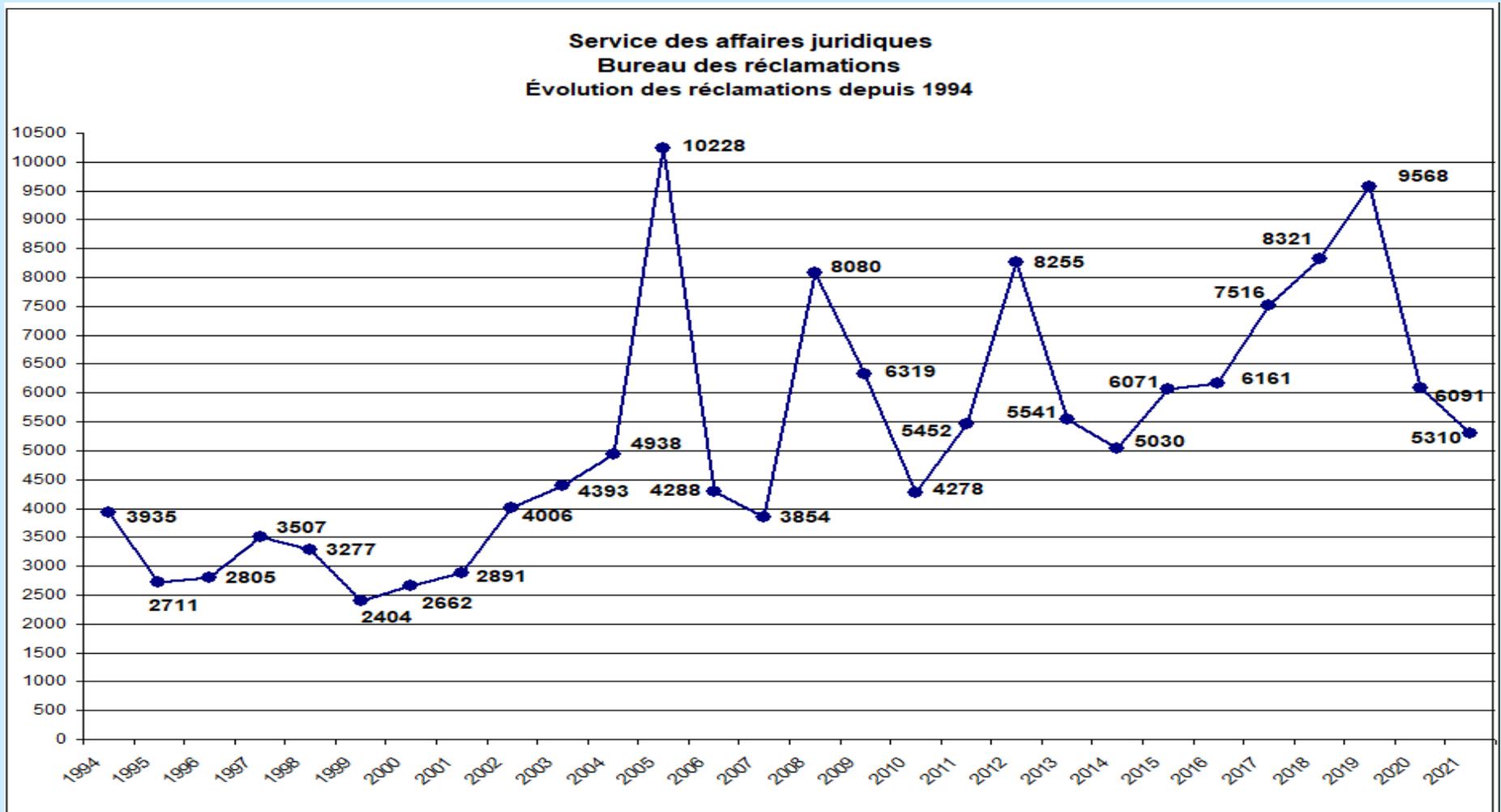
Délai de traitement en matière pénale (circulation et stationnement) - avec décision finale du 1 janvier 2017 au 30 juin 2021



Au 1er semestre 2021 :

- **Augmentation de 41 jours** du délai de traitement moyen des dossiers (674 jours - 22 mois). La médiane est de 695 jours de traitement.
- **Augmentation du nombre de dossiers** qui ont eu une décision finale, soit 38 457 dossiers comparativement à 17 841 au même semestre en 2020.

Indicateurs du SAJ - Suite

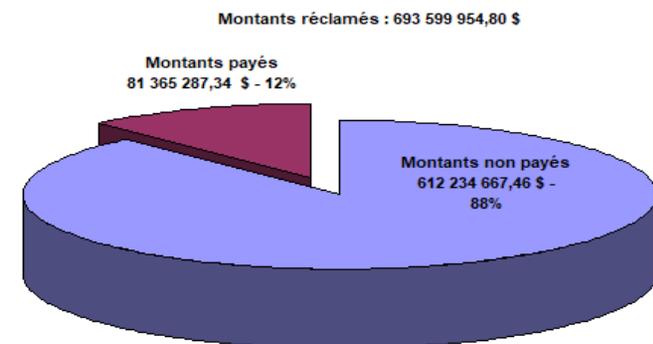
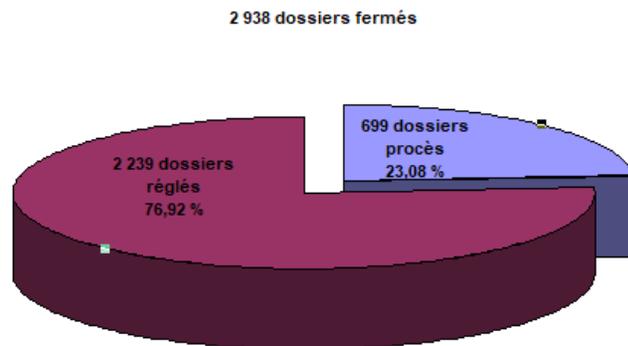


SOMMAIRE DES CAUSES EN INSTANCE PAR MOTIF DE FERMETURE DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 17 NOVEMBRE 2021

2 938 dossiers fermés (montant total réclamé de 693 599 954,80 \$)
(Ce montant n'inclut pas les sommes réclamées par l'entremise des actions collectives.)

Motif	Nbre de dossiers	Montant payé
Jugement contre	109 (3,7 %)	5 282 593,97 \$
Jugement pour	590 (20,1 %)	– \$
Réglé hors Cour	1 448 (49,3 %)	76 082 693,37 \$
Règlement sans frais	722 (24,6 %)	– \$
Autres motifs	69 (2,3 %)	0 \$
TOTAL	2 938 dossiers	81 365 287,34 \$

Seulement 23,8 % des dossiers se sont terminés par un jugement.



Bilan en matière de santé et sécurité au travail

■ Bilan

- Trois accidents de travail avec perte de temps.

■ Activités de prévention

- Tenue des comités locaux SST;
- Inspections annuelles des lieux de travail, en respect avec les mesures préventives dans le contexte de la COVID-19;
- Évaluation des lieux de travail et réaménagement des espaces dans le contexte de la COVID-19;
- Évaluations ergonomiques de postes de travail préventives et/ou correctives;
- Mise sur pied d'un comité qui travaille sur une procédure en cas de mesures d'urgence et de situations exceptionnelles (MUSE);
- Mise à jour des secouristes : appel à tous pour volontaires et formation.

Évolution budgétaire 2021 – Revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2021	108 783,8	101 757,9	210 541,7
Transfert de 1 poste en provenance d'un autre Service	35,7	93,4	129,1
<i>sous-total : Budget comparatif 2021</i>	108 819,5	101 851,3	210 670,8
Subvention pour les programmes sociaux	-	25,0	25,0
Budget modifié 2021	108 819,5	101 876,3	210 695,8
Prévisions 2021	88 328,3	73 635,7	161 964,0
Surplus (déficit)	(20 491,2)	(28 240,6)	(48 731,8)
<u>Explications des principaux écarts</u>			
<u>Déficit général dans les revenus des constats d'infraction émis</u>			
○ Revenus des constats rattachés à la circulation et au stationnement :			
Relevant des constats de la police	(12 429,8)	(11 353,4)	(23 783,1)
Relevant des constats des agents de stationnement	(8 369,4)	(9 806,4)	(18 175,8)
	(20 799,2)	(21 159,7)	(41 958,9)
○ Revenus rattachés aux constats de règlements municipaux, de lois provinciales et du Code criminel	(3 178,5)	(6 815,2)	(9 993,7)
<u>Revenus liés aux litiges contractuels plus élevés que le budget</u>	3 486,5	45,3	3 531,8
<u>Subvention</u>			
○ Nombre de dossiers moindre que celui prévu à la Subvention de 2 M\$ du Ministère pour la gestion de dossiers en matière de violence conjugale par la Cour municipale	-	(311,0)	(311,0)
	(20 491,2)	(28 240,6)	(48 731,8)

Évolution budgétaire 2021 – Dépenses

(en milliers de dollars)	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2021	17 323,0	50 380,8	67 703,8
Transfert de 1 poste en provenance d'un autre Service	35,7	93,4	129,1
<i>sous-total : Budget comparatif 2021</i>	17 358,7	50 474,2	67 832,9
Transfert de crédits en provenance du Service des ressources humaines	-	44,3	44,3
Subvention pour les programmes sociaux	-	25,0	25,0
Budget modifié 2021	17 358,7	50 543,5	67 902,2
Prévisions 2021	17 781,6	48 146,1	65 927,7
Surplus (déficit)	(422,9)	2 397,4	1 974,5
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Prévisions de dépenses de rémunération de la Magistrature plus élevées que le budget	-	(543,1)	(543,1)
Économie sur la masse salariale attribuable aux économies sur postes vacants et aux écarts salariaux qui en découlent lors des comblements temporaires de ces postes	(637,8)	1 805,4	1 167,6
Économie de 2% des dépenses expliquée par :			
○ diverses économies dans les dépenses de la Cour municipale (frais de poste, interprètes, témoins et d'émissions de procédures) ;	10,1	889,8	899,9
○ la contribution au plan de marge de manœuvre 2021 suite à la crise économique et financière provoquée par la pandémie (Covid).	204,8	245,3	450,1
	(422,9)	2 397,4	1 974,5

Objectifs 2022

- **DPS** : Modernisation des opérations et révision de l'offre de service de la Division services à la clientèle;
- **DPS** : Création d'une division dédiée à la Perception et mise sur pied d'une équipe spécialisée en recouvrement ciblé selon les priorités municipales (habitation, environnement, propreté);
- **DAC, Division du droit du travail et Division des affaires policières** :
Revue du cadre technologique applicable aux activités des juristes.
- **DPPC et Greffe de la cour municipale** :
Implantation de la première phase du déploiement de la cour numérique.

Principaux écarts 2022 vs 2021 – Revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2021	108 783,8	101 887,0	210 670,8
Indexation annuelle de 2,0 % des tarifs prévue au Règlement sur les frais exigibles pour la fourniture de documents pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents		1,0	1,0
Variation totale	-	1,0	1,0
Budget 2022	108 783,8	101 888,0	210 671,8

Principaux écarts 2022 vs 2021 – Dépenses

Principaux écarts - volet des dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	A-P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2021	514,2	17 323,0	50 509,9	67 832,9
○ Indexation statutaire de la rémunération		636,5	922,5	1 559,0
○ Création de 6 postes :				
• 3 permanents :	3,0	429,2		429,2
○ 2 avocats en droit du travail, financés par une économie équivalente en honoraires externes et justifiés par l'accroissement substantiel du nombre de dossiers;				
○ 1 avocat dédié à la perception et au recouvrement; modernisation de l'approche, nouvelles démarches juridiques et analyses de profils de recouvrement en fonction de la nature des infractions en cause.				
• 3 temporaires 1 an :	2,0		-	-
○ 1 avocat et 1 notaire dans le cadre du projet <i>Initiative de Création Rapide de logements pour les itinérants</i> financés par le budget du Service de l'habitation;				
○ 1 avocat en droit public dans le cadre du <i>Plan d'urbanisme-Montréal 2030</i> financé par le budget du Service de l'urbanisme.	1,0	-		-
○ Participation à l'équilibre budgétaire financée par :		610,7	(1 937,8)	(1 327,1)
• l'économie anticipée reliée notamment à la gestion des postes vacants et aux écarts salariaux qui en découlent lors des comblements temporaires de ces postes;				
• et la réduction dans diverses dépenses de services techniques, professionnels et de biens non durables.				
○ Réaménagements de dépenses et de postes entre compétences et unités administratives.		196,8	54,3	251,1
Variation totale	6,0	1 873,2	(961,0)	912,2
Budget 2022	520,2	19 196,2	49 548,9	68 745,1

Budget 2022 – Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2012	Réel comparatif 2013	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Prévision comparative 2021	Budget comparatif 2021	Budget 2022
Autres services rendus	1 314,2	2 219,9	534,8	1 805,5	1 713,4	229,2	1 618,7	997,3	198,5	4 597,3	1 085,4	1 088,4
Autres revenus	172 901,1	188 082,0	170 497,5	163 420,9	158 872,2	183 364,5	178 199,6	166 524,1	120 349,5	155 548,5	207 499,1	207 499,1
Transferts (subvention gouvernementale) *	1 968,1	2 002,6	2 018,3	2 033,2	1 999,8	1 873,7	1 758,8	1 483,4	1 848,4	1 820,3	2 108,3	2 108,3
Total	176 171,5	190 304,5	173 050,6	167 059,5	160 585,4	165 467,4	181 577,1	169 004,8	122 396,4	161 964,1	210 670,8	210 671,8

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Prévision comparative 2021	Budget comparatif 2021	Budget 2022
Rémunération et cotisations de l'employeur	49 569,5	50 827,3	49 485,4	51 961,5	54 695,8	55 276,0	56 736,6
Transport et communication	2 508,4	2 232,6	1 995,6	1 209,9	2 254,3	2 582,3	2 542,3
Services professionnels	2 200,2	2 102,7	2 241,3	2 480,7	1 996,6	2 082,9	1 955,1
Services techniques et autres	6 425,9	6 069,0	5 899,1	4 206,7	6 171,7	7 075,8	6 891,1
Location, entretien et réparation	93,7	158,5	135,5	105,9	245,2	144,8	129,8
Biens non durables	360,7	421,2	467,7	309,2	366,6	486,0	295,1
Biens durables	243,6	218,2	190,4	137,3	185,1	185,1	185,1
Contributions à des organismes	-	-	-	10,0	10,0	-	10,0
Autres objets	-	6,8	(6,3)	-	2,4	-	-
Total	61 402,0	62 036,3	60 408,7	60 421,2	65 927,7	67 832,9	68 745,1

* Programme sur la violence conjugale

Budget 2022 – Dépenses par catégories d'emplois

	(en milliers de dollars)					
	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget 2022
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	4 159,5	4 266,1	4 947,2	4 680,9	4 853,8	5 105,1
Cadres conseil	1 530,3	1 581,1	1 297,4	1 445,2	1 677,1	2 020,8
Sous-total — Cadres	5 689,8	5 847,2	6 244,6	6 126,1	6 530,9	7 125,9
Juges	8 545,2	8 743,8	8 824,7	9 204,1	9 117,9	9 317,1
Cols blancs	20 810,7	22 259,0	23 090,0	22 969,2	24 456,3	25 857,5
Juristes et Professionnels	14 909,2	15 350,2	16 066,1	16 899,1	17 617,0	18 103,1
Gestion des postes vacants	(958,9)	(976,1)	(984,8)	(978,4)	(2 446,1)	(3 667,0)
Total	48 996,0	51 224,1	53 240,6	54 220,1	55 276,0	56 736,6

Budget 2022 – Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget 2022
Cadres de gestion	25,0	25,0	28,0	27,0	27,0	28,0
Cadres conseil	12,0	12,0	9,0	11,0	12,0	14,0
Sous-total — Cadres	37,0	37,0	37,0	38,0	39,0	42,0
Juges	31,0	31,0	31,0	32,0	31,0	31,0
Cols blancs	298,9	305,4	312,2	319,2	319,2	318,2
Juristes et Professionnels	118,0	122,0	121,0	125,0	125,0	129,0
Gestion des postes vacants	-	-	-	-	-	-
Total	484,9	495,4	501,2	514,2	514,2	520,2

Période de questions ?

Me Patrice F. Guay

Directeur des Affaires juridiques et avocat en chef de la Ville

514 872-2919

775, rue Gosford, 4e étage

Montréal (Québec) H2Y 3B9